

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2026

A 18H30 HEURES SALLE PARDIEU

Nombre de membres

Afférents au conseil Municipal : 9

Présents : 8 (+ 1 pouvoir)

Qui ont pris part au vote : 8 (+ 1 pouvoir)

Vote

Votants : 8 (+ 1 pouvoir)

Dont procuration : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention

L'an deux mil vingt-six, le trente et un mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune d'Annay s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric Castille, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : Mrs : Éric Castille, Yoann Rousseau, Marc Rousselot, Serge Havard, Thierry Bardez  
Mmes : Gwenaëla Pacheu, Patricia Gomez, Florence Castille

Procurations : Mme Melissa Palao (pouvoir à Marc Rousselot)

Etaient excusés :

Secrétaire de séance : Mme Gwenaëla Pacheu

Date de la convocation

Date d'affichage

Le 23 mars 2026

Objet

Désignation des délégués de la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

Le Conseil municipal,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable,  
Vu le Mail du syndicat en date du 13 mars 2026 demandant la désignation des délégués (mail annexé à la présente délibération),  
Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner ses représentants au sein dudit syndicat,  
Considérant que la commune dispose de **2 délégués titulaires**,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article 1 :**

Sont désignés en qualité de délégués titulaires de la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable :

- M. Éric Castille
- Mme Florence Castille

**Article 2 :**

Les délégués représenteront la commune au sein du syndicat pour la durée de leur mandat, sauf remplacement dans les conditions prévues par la réglementation.

**Article 3 :**

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État et notifiée au Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.

**Article 4 :**

Le Mail du syndicat est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Numéro de la délibération

026-2026

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-Préfecture le :

Le 02 avril 2026

Publication faite le :

Le 02 avril 2026

Pour extrait conforme

Signature du secrétaire de séance

Mme Gwenaëla Pacheu



Signature du Maire

M. Éric CASTILLE

  
ÉRIC D'ANNAY  
Castille

(Nièvre)